



LES INDUSTRIES COSMÉTIQUES ET LA PRODUCTION D'HUILES ESSENTIELLES EN CORSE Octobre 2025

Les industries cosmétiques corses sont un exemple de l'utilisation de la biodiversité locale de savoir-faire traditionnels dans un secteur moderne et dynamique. Elles offrent des produits de qualité naturels qui mettent à l'honneur les richesses de l'île tout en ayant à cœur de respecter l'environnement. Même si le nombre d'établissements du secteur reste limité, les savoir-faire sont reconnus et se font connaître hors de Corse. Les huiles essentielles produites en Corse et qui entrent dans la composition de produits de soin et parfums sont très appréciées pour leur pureté, et leurs propriétés uniques, faisant de la Corse un acteur important dans l'industrie des produits naturels.

LES INDUSTRIES COSMÉTIQUES ET LA PRODUCTION D'HUILES ESSENTIELLES EN CORSE

105 ÉTABLISSEMENTS RECENSÉS
PAR L'ADEC EN 2025

dont

27 ÉTABLISSEMENTS ACTIFS
EMPLOYEURS

124 POSTES SALARIÉS FIN 2022

PLUS DE **6 POSTES SUR 10** SONT
OCCUPÉS PAR DES FEMMES
(64%)

BEAUCOUP DE TEMPS PARTIEL :
1/4 DES POSTES

DES SALAIRES PEU ÉLEVÉS :

LA MOITIÉ DES SALARIÉS SONT
RÉMUNÉRÉS MOINS DE **12,8 €**
BRUT DE L'HEURE CONTRE 15,6 €
POUR L'ENSEMBLE DES SEC-
TEURS

Les industries cosmétiques, c'est quoi ?

Le secteur de la cosmétique englobe l'ensemble des activités et des entreprises impliquées dans la fabrication et la commercialisation de produits cosmétiques à savoir, des parfums, soins pour la peau ou les cheveux, produits de maquillage et produits d'hygiène.

La production d'huiles essentielles

Les huiles essentielles sont très utilisées comme principes actifs ou parfums dans la fabrication de produits cosmétiques et constituent donc un maillon important de la chaîne de production. De plus, nombre de producteurs développent en parallèle des produits dérivés tels que baumes, huiles végétales ou encore hydrolats d'où l'intérêt d'inclure les acteurs du secteur dans le champ de l'étude.

Les industries cosmétiques constituent un secteur dynamique et emblématique. Elles sont symbole d'un savoir-faire en matière de beauté et de soins mais également synonyme de qualité, de raffinement et d'innovation. Grâce à son patrimoine de parfumerie, à son expertise scientifique et à ses marques de renommée internationale, la France est l'un des leaders mondiaux dans la production et l'exportation de produits cosmétiques en particulier vers les Etats-Unis, la Chine, le Japon et le Moyen-Orient (la fabrication de cosmétiques et leur exportation génèrent un chiffre d'affaires de 34 Mds d'euros, source : FEBEA).

Les entreprises du secteur ont su rester à la pointe et s'adapter aux exigences des consommateurs de plus en plus soucieux des ingrédients contenus dans les produits qu'ils utilisent. De nombreuses marques se sont ainsi orientées vers des formulations plus naturelles d'où un essor conséquent de la cosmétique bio et naturelle au cours des dernières années. Nombre d'entités adoptent aussi une approche plus responsable allant de l'utilisation d'emballages recyclables ou réutilisables à la certification des produits en passant par une meilleure transparence sur la composition.

La cosmétique en Corse

En parallèle de ces grandes marques nationales, le secteur de la « cosmétique artisanale » connaît également une forte croissance. De petites entreprises et des créateurs de marques se sont lancés dans la production de la cosmétique « fait main », souvent à base d'ingrédients locaux, naturels et bio. En est en particulier friand, un public à la recherche de produits uniques, authentiques et respectueux de l'environnement.

En Corse notamment, la filière de fabrication de cosmétiques et d'huiles essentielles (HE) est en pleine expansion. Elle bénéficie des spécificités locales et de la richesse de la biodiversité de l'île. De nombreuses petites entreprises insulaires utilisent les plantes endémiques pour produire des huiles essentielles de qualité, idéales pour l'aromathérapie et la cosmétologie. Elles privilégient le développement durable et visent à valoriser la biomasse locale tout en restant connectées à leur patrimoine.

1. Un patrimoine naturel unique

La Corse dispose de ressources naturelles exceptionnelles, avec de nombreuses plantes aromatiques et médicinales dont les propriétés sont recherchées dans les produits cosmétiques. Parmi ces plantes se trouvent le myrte, la menthe, le ciste, le romarin, la lavande ou encore l'immortelle. Les huiles essentielles corses ont la particularité d'être extrêmement concentrées et leur production est réalisée selon des méthodes artisanales respectueuses de l'environnement.

2. Les caractéristiques des acteurs de la cosmétique et des huiles essentielles (HE) en Corse

Le secteur de la fabrication de cosmétiques et d'HE insulaire est constitué principalement de **très petites entreprises** avec une majorité de structures non employeuses. En 2025, **105 établissements** sont recensés parmi lesquels, seules 27 unités avaient employé au moins un salarié sur l'année 2022. De plus, hormis en pleine saison, **l'effectif n'excède pas 10 salariés**.

Les femmes sont très présentes dans le secteur et occupent le rôle de chef d'entreprise dans une majorité de ces structures. En 2022, elles représentent 64 % des postes salariés occupés et 75% des postes non salariés.

Par ailleurs, la part d'emploi à temps partiel est élevée (1/4 des postes). Différentes situations expliquent cela : il y a les fonctions support dans l'entreprise tel qu'un poste de comptable. Pour certains, il s'agit d'une activité secondaire.

Enfin, le secteur présente **des salaires peu élevés** puisque la moitié des salariés sont rémunérés moins de 12,8 euros brut de l'heure, soit 2,8 euros de moins que la moyenne tous secteurs d'activité confondus.



3. Le marché des cosmétiques et des HE en Corse

3.1. L'offre de produits

Les entreprises corses du secteur ont à cœur de mettre en valeur les ressources que la nature met à leur disposition. Elles s'approvisionnent donc autant que possible auprès de producteurs locaux - même si ce n'est pas toujours la solution la plus économique - ou produisent elles-mêmes les ingrédients dont elles ont besoin. Parmi ses composants figurent notamment les HE issues de la distillation de plantes cultivées ou cueillies dans le maquis. Il y a également les huiles végétales telles que l'huile d'olive et l'huile de noisette mais également des fruits notamment agrumes pour les arômes. Seuls certains principes actifs et biotechnologies ou encore des huiles non disponibles (karité, coco) sont acheminées depuis le continent.

Toutes ces matières locales permettent aux acteurs de la filière de proposer aux consommateurs une offre de soins et de produits de beauté variée :

* *Des soins de la peau* : crèmes, sérums, gommages, baumes.

* *Des soins capillaires* : shampooings, masques, huiles.

* *Des produits d'hygiène* : savons liquides ou solides, gels douche, dentifrices solides.

* *Des parfums*

3.2. Le fonctionnement des entreprises

Les entreprises qui ont pour activité principale la fabrication d'HE sont souvent des unités agricoles qui font de la culture de plantes aromatiques et médicinales afin de procéder à la distillation après cueillette. Elles représentent un quart des acteurs recensés de la filière cosmétique. D'autres achètent les plantes auprès d'apporteurs pour produire leurs HE.

Les professionnels de ce pan de notre champ d'étude, exercent parfois à temps partiel cette activité. Ils ont alors un autre métier agricole ou non. La plupart du temps, les producteurs d'HE proposent également des hydrolats. Et, certains fabriquent aussi des produits cosmétiques.

En ce qui concerne les créateurs de produits cosmétiques uniquement, l'offre de services et les modes de fonctionnement varient d'une entre-

prise à l'autre. Certaines entreprises sous-traitent une partie des maillons de la chaîne de production tandis que d'autres fabriquent leur produit de A à Z. Pour ces dernières, l'activité va de la formulation à la commercialisation du produit en passant par la fabrication et le conditionnement. Ces mêmes entreprises ont leur propre marque mais elles proposent aussi des prestations de services auprès d'autres structures du secteur comme :

* de l'accompagnement pour développer une marque : solution clé en main

* un catalogue de marque blanche (vente de formules de produits déjà pensés)

* de la cosmétique sur mesure (R&D : repérage de matières premières selon besoin du client, formulation et stabilité)

* de la production et du conditionnement pour un tiers (certains clients arrivent avec leur formule mais n'ont pas de laboratoire pour produire)

* un accompagnement réglementaire (production de fiches avec formule et stabilité et catégorie de produits)

3.3. La publicité et la commercialisation des produits

7 entreprises sur 10 disposent d'un site internet pour assurer la promotion de sa gamme de produits. Il peut s'agir d'une simple vitrine mais également d'un canal de commercialisation.

Beaucoup d'entreprises ont démarré leurs ventes sur les marchés et foires. Souvent elles continuent d'exposer lors de ces événements même après s'être développées car c'est un bon moyen de faire connaître sa marque et ses produits.

Les ventes se font aussi via la boutique de l'entreprise lorsqu'elle en dispose ainsi qu'au sein de différents établissements revendeurs tels que les épiceries, les magasins de produits bio et de produits corses naturels mais également en pharmacies ou parapharmacies.

3.4. Les cosmétiques et le tourisme

Les produits cosmétiques corses ne se limitent pas à une consommation locale. Ils ont aussi une dimension touristique. De nombreux visiteurs cherchent à ramener des souvenirs cosmétiques authentiques vendus dans les boutiques locales.

D'ailleurs, beaucoup de revendeurs sont saisonniers.

Certaines marques ont développé des gammes hôtels et spas. Cela leur permet de faire découvrir leurs produits à une autre clientèle même si ce biais de distribution n'est pas très compétitif.

3.5. Les exportations

Globalement, les établissements du secteur de la cosmétique et des HE évoluent sur un marché local. Certaines marques se développent toutefois à l'international. Leurs principaux clients étrangers sont européens mais il y en a également ailleurs, notamment en Asie et au Moyen-Orient. Ainsi, entre 2023 et 2024, le montant des exportations de produits issus de la cosmétique et des parfums a doublé triplant même pour la destination Japon (source: Douanes).

4. Difficultés et enjeux

4.1. Le cadre réglementaire et environnemental

L'une des difficultés que rencontrent les professionnels de la cosmétique est celle de la complexité du cadre réglementaire en perpétuel évolution. Ils sont soumis aux exigences de règlements qui impliquent des tests coûteux et des dossiers techniques complexes et doivent se tenir informés de la moindre modification pour rester dans la conformité.

Le manque local de laboratoires dédiés à la réalisation des tests de conformité (laboratoire de preuve d'allégation) induit de travailler avec des structures situées sur le continent et de fait des coûts et délais supérieurs.

De plus, la petite taille des entreprises constitue une difficulté supplémentaire car les travailleurs évoluant dans une structure à taille humaine doivent être polyvalents. Ils doivent donc avoir à la fois la connaissance des techniques rigoureuses nécessaires à la fabrication des produits, être toujours informés sur les réglementations en vigueur et avoir la capacité de gérer une entreprise. Nombre de compétences dans des domaines variés sont donc nécessaires.

L'innovation demande aussi des connaissances juridiques sur les procédures à suivre pour le dépôt d'un brevet par exemple. L'absence de connais-

sance ou de guide sur le sujet constitue un frein.

4.2. Des acteurs plus nombreux

Le secteur connaît un essor vif. Au cours des dix dernières années, le nombre d'entreprises s'est accru de manière significative. Face à cette concurrence en augmentation, les créateurs doivent se montrer sans cesse innovants pour continuer de se démarquer.

4.3. Le coût du transport et du flaconnage

Le coût du transport et du flaconnage apparaît comme l'une des problématiques les plus prégnantes pour les professionnels du secteur. Pour réduire les frais d'expédition ou d'acheminement, il faudrait accroître les volumes. À ces difficultés de surcoût lié à l'insularité pour le transport de marchandises ainsi que la variabilité du coût de la matière première est venue s'ajouter la crise COVID puis l'inflation de 2022. Les marges ont dû être réduites car il était difficile de tout répercuter sur le prix du produits finis.

Appel À Projet Cosmetica

Soucieuse d'accompagner les très petites entreprises dans leur développement et de favoriser le dynamisme économique et l'innovation dans le monde rural, l'Agence de Développement Économique de la Corse lance un appel à projet dédié aux entreprises corses du monde de la fabrication des cosmétiques.

Ce nouveau dispositif vise à encourager une industrie cosmétique durable, innovante et identitaire qui met à l'honneur les savoir-faire et les ressources naturelles locales à travers deux types de soutien financiers :

- une mesure pour favoriser la compétitivité et la performance des entreprises ciblées par l'octroi d'une aide à l'investissement.

- une mesure pour aider les entreprises à s'engager dans un processus d'innovation.

+ d'infos : <https://adec.corsica/>

Où se former ?

La fabrication de produits cosmétiques est un domaine qui allie créativité et rigueur scientifique. Elle demande l'acquisition de techniques précises et des connaissances solides encadrées par une réglementation en constante évolution. La plupart des écoles et universités qui proposent des formations adaptées sont situées sur le continent. Cependant, l'Université de Corse a mis en place, depuis 2008, un parcours phytochimie et cosmétique (PC²) au sein de la filière science et technologie de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement.

Ce master (parcours PC²) est né de la volonté de valoriser les ressources végétales locales notamment les plantes à parfums aromatiques et médicinales de Corse.

Initialement centré sur la phytochimie et la pharmacologie, il a évolué pour intégrer les enjeux de la cosmétique naturelle. À cet effet, l'Université fait appel à des professionnels expérimentés pour dispenser des enseignements de qualité. Le master forme des futurs spécialistes de divers métiers allant de formulateurs à chargés de

projet R&D en passant par responsables qualité ou encore parfumeurs.

Le diplôme est particulièrement attractif. En témoigne le nombre de demandes effectuées chaque année ainsi que la diversité des zones géographiques d'origine. A la rentrée 2024-2025, 180 dossiers ont été étudiés pour 20 places attribuées en première année du master. Cet effectif assure un enseignement et des travaux pratiques menés dans les meilleures conditions. La plupart des étudiants viennent de Corse ou du continent mais certains font le déplacement depuis l'étranger (Europe, Afrique).

Enfin, le taux d'insertion est encourageant puisque la plupart des diplômés trouvent un emploi dans l'année qui suit.

+ d'infos : <https://cfaunivcorse.fr/referentiel/m-phyto> ou <https://orientazione.isula.corsica/formation/master-sciences-et-technologie-de-lagriculture-de-lalimentation-et-de-lenvironnement-specialite-phytochimie-et-cosmetique-2/>

Vers une certification de l'immortelle de Corse

Association de loi 1901 basée à Rogliano, l'Association de Producteurs d'Huiles Essentielles de Corse a été créée le 11 juillet 2022. Acteur majeur de la structuration et de la défense de la filière des huiles essentielles (HE) en Corse, elle rassemble les acteurs gravitant autour de la production d'HE du producteur au pépiniériste.

En 2025, elle comptabilise 70 adhérents. Elle vise à structurer la filière des HE en Corse, à défendre les savoir-faire et à valoriser le patrimoine naturel de l'Île pour une production et une commercialisation durable et de qualité.

C'est dans cette optique qu'elle s'est engagée dans une démarche d'IGP (Indication Géogra-

phique Protégée) de l'HE d'immortelle de Corse. S'appuyant sur des analyses scientifiques sérieuses et poussées grâce notamment à un partenariat avec l'Université de Corse, le dossier constitué par l'APROHEC a reçu un avis favorable de l'INAO (institut national de l'origine et de la qualité) qui en a salué la qualité et la complétude.

L'IGP permettra de mieux protéger la dénomination « immortelle de Corse », d'encadrer la qualité et la provenance des produits et de renforcer la position du produit face à des concurrents internationaux.



ADEC

Agence de développement économique de la Corse

Corsica Statistica

Tiers lieu A Vela - Port de Toga / 20200 Bastia

04.95.50.91.38

lena.serdjanian@adec.corsica